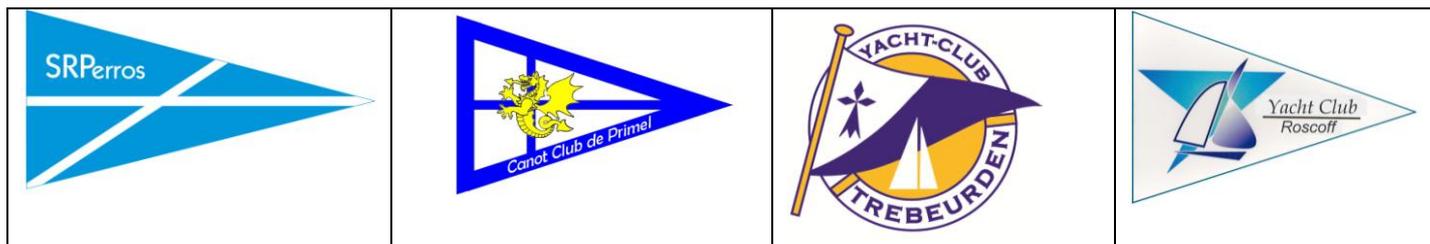


TREGOR - LEON

Organisée par :



CHARTE DU RALLYE

Le rallye est ouvert à tout type de voilier. Seul le RIPAM s'applique pour les participants.

1. PROGRAMME

Vendredi 7 Juin de 16 :00 à 20 :00 au Yacht club de Roscoff :

- Inscriptions
- Remise des instructions de course, des cagnards et des parcours
- Pot d'inscription

Samedi 8 Juin : Port de Roscoff / Port de Roscoff

- 9 :00 : Briefing
- 10 :00 : 1^{er} signal d'avertissement - Parcours côtiers en baie de Roscoff
- 19 :00 : Buffet des équipages

Dimanche 9 Juin : Port de Roscoff / Primel-Trégastel / Trébeurden

- 9 :00 : 1^{er} signal d'avertissement - Parcours côtier vers Prime Trégastel
- 12 :00 : Pause déjeuner & pot des équipages sur le quai
- 14 :00 : Parcours côtier vers Trébeurden
- 18 :00 : Accès Ile Millau avec navette
- 20 :00 - Buffet des équipages

Lundi 10 Juin : Trébeurden / Perros Guirec

- 9 :00 : 1^{er} signal d'avertissement - Parcours côtier vers Perros Guirec (fermeture porte 13 :35)
- 15 :00 : Concours de godille
- 18 :00 - Proclamation des résultats et pot de clôture au club house de Perros Guirec

2. INSTRUCTIONS GENERALES

Les participants au Rallye ne doivent pas gêner les voiliers qui régatent sur les différents parcours. Des cahiers de parcours de différentes étapes seront distribués aux participants au rallye lors de l'inscription. Néanmoins les routes de ralliement seront laissées à la discrétion des participants. En cas de changement de port d'arrivée, les participants au rallye doivent prévenir l'organisation.

3. COMMUNICATION RADIO

Une VHF en état de fonctionnement est vivement recommandée.

4. DECISION DE PARTICIPER

Le skipper d'un bateau est seul responsable de son bateau et de son équipage. Il lui incombe de participer ou non à l'étape de ralliement selon les conditions météo et son expérience. Par son inscription, le skipper décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).

En cas de décision d'un skipper de ne pas ou de ne plus participer à une étape de ralliement, il doit informer le comité de course sur le canal VHF dédié ou d'en informer un membre du comité d'organisation par téléphone.

ASSURANCE

Le skipper/propriétaire du bateau atteste en signant l'inscription la validité d'une assurance responsabilité civile le concernant ainsi que les membres de son équipage. Le bateau quant à lui doit être assuré au minimum dans la zone de navigation pour les dommages causés à un tiers

5. INSCRIPTIONS

La pré-inscription se fait en ligne sur le site du (<https://www.srperros.com>) dès que possible. Le nombre de bateaux participant étant limité à 50, la priorité à l'inscription sera donnée dans l'ordre des préinscriptions. La date limite de réception du dossier d'inscription transmis par courrier postal à la Société des Régates de Perros (port du linkin, 22700 Perros Guirec) accompagné du règlement des frais d'inscription est fixée au 15 Mai 2018.

6. DROITS A PAYER

Les frais d'inscriptions sont de 60 € par bateau & couvrent la participation aux régates, la participation du skipper et des membres de l'équipage aux apéritifs/casse-croute des équipages, remises des prix, un poste d'amarrage gratuit dans les ports :

- Roscoff du 6 au 8 Juin,
- Trébeurden le 9 Juin,
- Perros Guirec du 11 Juin Mai au 16 Juin.

Une caution de 30€ par bateau est demandée pour le cagnard, pavillon, ...

7. ANIMATION

Outre la partie navigation, comme tous les ans, le comité d'organisation vous propose tout au long du week end une partie animation. L'objectif est bien entendu de s'amuser, de favoriser la convivialité entre les participants, mais aussi de permettre d'établir un classement qui désignera le vainqueur du groupe Rallye à travers les animations :

Le nœud marin :

Lors de la soirée du samedi, à Roscoff, il sera demandé à chaque équipage de réaliser un nœud marin devant le jury, qui prendra en compte la réussite et le temps (chronométré) de la réalisation. Vous serez informé de l'identité du nœud au moment des inscriptions le vendredi soir à Roscoff. Le comité mettra un bout à votre disposition lors de la soirée du samedi. Vous pouvez venir avec votre propre bout (longueur 2m, diamètre 8 à 10mm).

L'histoire drôle :

Lors de la même soirée, chaque équipage sera invité à raconter, devant le jury (et le nombreux public !) une histoire humoristique et maritime. Elle devra être courte et ne pas dépasser 2 minutes.

Le chant :

Déjà un grand classique ! Au cours de la soirée à Trébeurden, chaque équipage interprète devant le jury une chanson de son choix, déjà existante ou composée pour l'occasion, relevant la encore du domaine maritime. Les instruments de musique sont les bienvenus.

Le défilé déguisé et la godille :

2 événements qui seront joints, même lieu et même horaire, mais qui donneront lieu néanmoins à 2 classements. Lors de l'après-midi à Perros-Guirec, l'équipage déguisé, sous le regard attentif du jury, accompagne son champion de godille jusqu'au bout du ponton SR Perros, et l'encourage activement. Le godilleur, dans une embarcation typée godille, réalisera un parcours chronométré avec départ du ponton, bouée à virer et retour.

Chaque jeu donnera lieu à un classement, par place et donc par point. Les équipages ne participant pas à tel ou tel jeu obtiennent zéro point. L'assiduité sur l'eau sera également prise en compte. Le vainqueur est celui qui obtient le plus de points.

CONTACTS

Email : tregorleon.voile@gmail.com